

CA ATTAC 68 – 13 février 2025

Présents : Carole HENNINGER, Jean-Jacques GREINER, Patrick FRANK, Georges AUDRAS, Gérard MOINE, Louis-Robert COYO, Jean-Paul BOURGEOIS, Delphine WAGNER

Excusés : Vincent PICARD, Sybille GAERTNER

Début du CA 19h40.

Ordre du jour :

1. Ciné débats – Ciné Bel Air
2. Les Assises de Nantes – Attac
3. Préparation de l'AG Attac 68
4. Divers

1. Ciné débats – Ciné Bel Air

Séances passées :

- 19 janvier 2025. La Parole assassinée. 83 personnes environ. Invitée : Françoise RUCH. Beau succès.
- 31 janvier 2025. Voyage à Gaza. Présence de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité). Salle pleine.

Séances à venir :

- 14 février 2025. Personne n'y comprend rien. Invité : David Perrotin, journaliste à Mediapart.
- Mars. Aucune séance n'est programmée. Goliath, Germaine et moi est annulé.
- 04 avril 2025. Paese di resistenza. La date est à clarifier avec le Bel Air. Initialement programmé le 28 mars, un doute subsiste sur la nouvelle date.
- 25 avril 2025. S'ils touchent à l'un d'entre nous.
- 9 mai 2025. Ni chaînes, ni maîtres.
- 20 juin 2025. Mothership (la suite de Moi Capitaine).

Séances restant à programmer :

- L'usage du monde.
- Jouer avec le feu (suggestion).

1. Les assises de Nantes. 1 et 2 février 2025.

Carole a participé aux Assises d'Attac France à Nantes. Elle nous fait part de son expérience.

Objet des assises : discussions sur des amendements non-validés lors du rapport d'orientation. Les candidats au CA (Conseil d'Administration) étaient également présents. Leur profession de foi respective était affichée dans la salle. Vote et prise de fonction lors de la prochaine AG ATTAC France le 14 juin 2025.

Pour rappel, 60% des membres du CA sont issus des adhérents ; 40% du collège des fondateurs (associations).

1<sup>ère</sup> partie (samedi 1/2 matin) : les participants aux Assises sont répartis en groupes sur différents ateliers pour discuter des amendements non validés. Chaque groupe discute en profondeur d'un seul amendement.

2<sup>ème</sup> partie (samedi 1/2 après-midi) : les animateur.ice.s de chaque atelier présentent à chaque groupe les réflexions de leur atelier, et au fil du passage dans chaque groupe, les amendements s'enrichissent.

3<sup>ème</sup> partie (dimanche 2/2 matin) : les modifications discutées la veille sont proposées au vote. Lorsqu'aucun vote n'obtient au moins 70 %, la décision est renvoyée à l'AG du 14 juin.

Lors de cette dernière journée, les candidat.e.s au CA qui ont pu assister à un CA ont fait un rapport d'étonnement. S'en est ensuivi un échange avec les membres actuels du CA. Bilan : des travaux très intéressants et enrichissants, mais beaucoup de travail (trop !).

L'expérience de Carole :

Carole a fait partie de l'atelier qui a travaillé sur le Care – c'est-à-dire le soin apporté aux autres. ATTAC souhaite ainsi accorder plus d'attention à ses militants : se sentent-ils bien au sein de l'association ? quelles améliorations apportées pour améliorer les rapports entre militants ? etc...

Les autres ateliers portaient entre autres sur la sécurité sociale de l'alimentation, la formulation et le choix des conflits dans le monde, l'opportunité de se mobiliser aux côtés de forces politiques en cas de nécessité (exemple lors de la dissolution de l'Assemblée Nationale) et la consultation des adhérent.e.s à ce sujet.

Une remarque relevée par Carole : il manque du monde pour organiser les rencontres nationales des comités locaux. Généralement organisées sur Paris, il semble qu'elles pourraient se tenir aussi en région (information à confirmer). La prochaine aura lieu en visio le 29 mars.

Prochaine AG ATTAC France le 14 juin 2025, les nouveaux membres du CA seront élus et prendront leur fonction. Pour rappel ils sont au nombre de 21 pour le collège des adhérents et sont renouvelés tous les 3 ans. Tous les adhérents d'ATTAC peuvent voter, à condition d'avoir renouvelé leur adhésion avant le 30 mars 2025.

Sur proposition de Jean-Jacques, le CA décide de fixer la date de la prochaine Assemblée Générale le 22 mars 2025. Cette date a été choisie pour permettre aux membres de renouveler leur adhésion avant le 30 mars et être ainsi en mesure de pouvoir voter pour désigner les membres du CA de l'AG d'ATTAC France.

Lieu proposé : dans les locaux de La Cigogne, de 10h à midi. Un déjeuner au Tilvist sera proposé.

Jean-Jacques remet les modèles d'invitation et de formulaire de réponse à Delphine qui se chargera de les mettre à jour.

L'ordre du jour reste similaire aux précédentes années. Le contenu détaillé pourra être discuté lors du prochain CA le 7 mars 2025.

### 3. Points divers

- Les comptes d'ATTAC 68 pour l'année écoulée vont être révisés par Aurélie MEYER et Bernard DAULL le 22 février.

- Gratuité des Transports. Jean-Jacques a envoyé la pétition publiée sur Greenvoice aux membres du CA.

Pour réaliser la pétition Jean-Jacques a payé 40 euros pour obtenir la carte détaillée des communautés d'agglomération du Haut-Rhin. Le CA valide à l'unanimité le remboursement de la dépense engagée à Jean-Jacques.

Une réunion de l'UGDT (l'Union pour la Gratuité et le Développement des Transports publics) aura lieu à Paris les 15 et 16 mars 2025. Un représentant du collectif Sud Alsace pour la Gratuité des Transports Publics s'y rendra (Jano CELLE). Si des personnes sont intéressées, se signaler. Pour rappel, la gratuité des transports publics fait partie des luttes menées par ATTAC.

- Spectacle de danse de la Batsheva Dance Company à la Filature les 20 et 21 mars 2025. Le BDS appelle à boycotter le spectacle. Le CA ne rejoint pas l'appel à boycott au nom d'ATTAC 68, mais chaque membre est libre de rejoindre ou non l'appel à titre personnel.

22h. Fin du CA

**Prochaine réunion du CA : vendredi 7 mars à 19h30 dans les locaux de la Cigogne**